

Transport sanitaire partagé pour les patients dialysés à Aural Alsace

Sanitaire et Médico-social

Date de publication : 4 avril 2024

Généralités

Objectif :

Aural, association d'hospitalisation à domicile et de dialyse en Alsace, a mis en place un système de transport sanitaire partagé axé sur une coordination optimale, pour :

- Réduire les émissions de CO2.
- Améliorer la ponctualité des transports et réduire les temps d'attente des patients.
- Réaliser des économies financières.
- Assurer une répartition équitable des efforts pour les transporteurs.

La pratique consiste à proposer des binômes de patients pour optimiser le transport partagé, en tenant compte des préférences et des disponibilités des transporteurs. Des critères de sélection précis assurent une répartition équitable entre les transporteurs historiques.

Etapes de mise en oeuvre

- Identifier les patients avec un même roulement de 3 jours.
- Adapter la planification pour faciliter le transport partagé entre ces patients.
- Établir des critères pour former les binômes (patients lointains).
- S'assurer que chaque patient soit toujours avec le même compagnon de transport (stabilité des binômes).
- Définir des limites précises pour les temps de détour et d'attente (à réévaluer avec les patients).
- Mettre en œuvre des outils de suivi en temps réel pour garantir le respect des plafonnements (à prévoir).
- Intégrer des options flexibles pour permettre des retours séparés, même après un aller partagé.
- Impliquer activement les transporteurs historiques dans la transition,
- Établir des critères transparents pour la répartition des binômes entre les transporteurs,
- Développer un modèle de répartition équitable pour une évolution similaire du CA.
- Réajuster régulièrement la répartition en fonction des performances et des évolutions du marché.
- Élaborer un processus structuré pour recueillir les préférences et indisponibilités avant la répartition.
- Mettre en place un système de communication transparent sur la prise en compte des préférences.

Essaimage

Les principaux leviers

- Planification structurée.
- Coordination et collaboration efficaces entre les parties prenantes (CPAM, ARS, transporteurs et patients).
- Conception adaptable et flexible du système.
- Suivi et évaluation continus de la performance.
- Communication transparente tout au long du processus.

Les principaux freins

- Résistance au changement.
- Acceptation des patients et transporteurs.

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

e.leonhardt@aural.fr

L'établissement

Date de mise en œuvre : 13 janvier 2023

Durée du projet : 10 mois

Aural Alsace 67200

Type de structure : Sanitaire et Médico-social / Public

Obligation réglementaire : Non

Déclenchement
Volonté d'optimiser : • La ponctualité des transports sanitaires. • Les émissions de CO2 et les coûts financiers. • Les ressources disponibles. Répondre aux changements réglementaires.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Les ressources

Temps

• Planification. • Mise en œuvre du projet. • Coordination des parties prenantes.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Une coordonnatrice pour le lien entre le logiciel et les transporteurs.

Beaucoup

Des compétences en interne

Des compétences internes seront nécessaires pour la planification des transports et la coordination avec les transporteurs.

Beaucoup

Des compétences externes (prestations externes)

CPAM et ARS

Beaucoup

Des équipements, du matériel

Un logiciel de planification des transports sanitaire

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Coût d'achat du service et d'exploitation de la plateforme de planification des transports

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [x] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Les impacts

Sur l'environnement : Impacts positifs

Réduction des émissions de gaz de 0.4 tonne de CO2 par semaine (-18%).

Sur les professionnels : Impacts positifs

La possibilité de proposer des services plus rentables grâce aux transports groupés :
• En exploitant les créneaux horaires disponibles.
• En assurant une répartition équitable des efforts.

Sur les usagers : Impacts positifs

• Réduire le temps de transport et d'attente pour les patients dialysés,
• Améliorer la ponctualité des transports.

Sur l'organisation : Impacts positifs

10% de dépenses de transport en moins : de 22 000 à 20 000 € par semaine.

Sur le médico-économique : Non évalué

Cette thématique s'inscrit dans la politique de l'établissement qui souhaite faire croitre le volume de transport sanitaire partagé pour diminuer le taux de CO2 et les coûts.